

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

*La forte croissance de la productivité du travail ces dernières années a permis un rattrapage sensible, mais l'écart de PIB par habitant et de productivité du travail demeure substantiel par rapport à la moyenne OCDE.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire le coïnc fiscal pour les travailleurs à bas revenu**

Le coïnc fiscal très marqué sur les bas salaires, qui consiste surtout en cotisations sociales, gonfle les coûts de main-d'œuvre, entravant ainsi la création d'emplois, et incite à la fraude, notamment par voie de sous-traitance à des travailleurs « indépendants ».

**Mesures prises :** En janvier 2006, le coïnc fiscal a été réduit grâce à une baisse des taux d'imposition et à un relèvement des deux premières tranches du barème d'imposition.

**Recommandations :** S'efforcer de réduire encore le coïnc fiscal, en particulier pour les travailleurs à bas salaires, en finançant la mesure par une diminution des dépenses publiques. Une réforme des retraites est également nécessaire pour empêcher une augmentation des cotisations.

#### **Réduire le coût de la législation sur la protection de l'emploi pour les salariés sous contrats réguliers**

Une stricte protection de l'emploi nuit à la rotation des effectifs, ce qui contribue au niveau élevé du chômage de longue durée avec les effets négatifs qui peuvent en résulter pour la productivité.

**Mesures prises :** Un nouveau code du travail moins contraignant a été adopté en 2006.

**Recommandations :** Réduire la durée des préavis et les obligations d'indemnisation en cas de licenciement d'un salarié n'ayant qu'une faible ancienneté et alléger les procédures de licenciement de façon à simplifier la résiliation du contrat de travail.

#### **Alléger les charges administratives des entreprises**

Les procédures légales et les formalités administratives, notamment pour l'immatriculation des entreprises, sont trop lourdes depuis longtemps. Cela a eu un impact particulièrement négatif sur le développement des entreprises nationales, tout en favorisant la corruption.

**Mesures prises :** Parmi les mesures récentes, on citera les modifications de 2005 du code civil et du code de commerce, qui ont allégé la charge administrative des juges, normalisé les formulaires d'immatriculation des entreprises, simplifié les procédures de contrôle et fixé un délai maximum plus bref pour l'instruction des dossiers par les pouvoirs publics.

**Recommandations :** Simplifier encore les procédures applicables aux entreprises, de façon à favoriser l'entrepreneuriat.

### Autres grandes priorités

- Il faut mettre en œuvre les réformes prévues du système de santé dans le cadre d'une stratégie globale visant à accroître l'efficacité des dépenses publiques. Il faut aussi plus d'efficacité aux niveaux infranationaux d'administration, notamment en renforçant l'incitation financière en cas de regroupement de communes et en ménageant aux communes une plus grande flexibilité pour leurs financements.
- Il faut adapter le système éducatif pour mieux faire face à la demande croissante dans l'enseignement supérieur : il faudrait mettre fin à la sélection élitiste dans l'enseignement secondaire et introduire dans l'enseignement supérieur des droits de scolarité se doublant de prêts étudiants dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.